



FRASER MILNER CASGRAIN S.E.N.C.R.L.

PAR COURRIEL/PAR MESSENGER

John Hurley
(514) 878-8826
john.hurley@fmc-law.com
Dossier 511026-000031

Le 6 mars 2008

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : ✦ Demande en révocation et révision d'EBMI des décisions
D-2007-127 et D-2007-134
Dossier de la Régie: R-3658-2008**

Chère consœur,

Nous venons de prendre connaissance du plan d'argumentation en date du 3 mars de Énergie Brookfield Marketing Inc. (« **EBMI** »).

Pour le compte de notre cliente, TransCanada Energy Ltd. (« **TCE** »), nous souhaitons apporter une correction à une allégation contenue dans la requête (paragraphe 37, 59 et 60 f)) et dans le plan d'argumentation (page 5) d'EBMI. Contrairement à ce qui y est affirmé, aucun représentant de TCE n'a été présent à la séance à huis clos à la fin de l'audience devant la Régie de l'énergie le 13 novembre 2007.

Recevez, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

FRASER MILNER CASGRAIN S.E.N.C.R.L.

(Signé : John Hurley)

John Hurley

c.c. Me Pierre Legault
Me Paule Hamelin
Les intéressés

#1465432.1